



Préavis de grève maintenu le 16 mars

Quand la direction veut nous faire prendre un poulet pour une vache,
une brosse à dents pour une machine à laver...

A l'issue des négociations menées dans le cadre du préavis déposé par les organisations syndicales pour la journée de lundi 16 mars, la direction a proposé un protocole qui, pour la CGT, n'est acceptable ni dans ses termes et ni dans ses intentions.

Rien d'autre qu'un Canada Dry de locales : « Ça ressemble à une locale... mais ce n'est pas une locale ». En gros, on vous laisse le générique en devanture, mais c'est n'importe quoi derrière.

Ca donne un bric à brac rédactionnel dont le seul but est de gérer comme on peut la pénurie : peu ou pas de frais, beaucoup de périmé (marbres, rediffusions, archives) et du produit d'importation pas local du tout (« contributions des implantations de France 3 Pays de la Loire »).

Malgré les propositions de la CGT pour sortir de manière constructive de cette crise, la direction du pôle Nord-Ouest n'apporte que des modifications cosmétiques à son projet, sans en rien changer sur le fond.

Plus grave, elle tente de faire entériner aux signataires du protocole la fermeture pure et simple des locales pendant les vacances d'été et de Noël, fermeture que nous dénonçons régulièrement et que nous refusons d'avaliser par notre signature.

Non contente de mener une politique indigente et mortifère pour les antennes régionales, la direction du pôle Nord-Ouest voudrait en plus en faire endosser la responsabilité aux organisations syndicales.

Faute d'avancée réelle, la CGT maintient son préavis de grève de 24h pour lundi 16 mars à partir de 0h et elle appelle les salariés des antennes des Pays de la Loire à cesser le travail pour défendre ce pan essentiel de l'activité et de notre mission que sont les éditions locales.

Antenne PDL, le 14 mars 2015